

## **Fonds d'archives n° 77**

Répertoire numérique détaillé du fonds

**LA SOCIÉTÉ L'ASSOMPTION**

**(1903-1981)**

Line D. Michaud

Centre d'études acadiennes

Université de Moncton

1990

## INTRODUCTION

### Provenance et date d'acquisition

Le fonds La Société l'Assomption a été déposé au Centre d'études acadiennes par L. Méthot en 1981. Une autre partie du fonds se trouvait avec les documents de Calixte F. Savoie et de M<sup>gr</sup> Aldéric Melanson.

### Survivance historique<sup>1</sup>

La Société l'Assomption, dont le Siège Social est à Moncton, N.-B., a été fondée à Waltham, Massachusetts, le 8 septembre 1903. Elle est souvent surnommée la « Mutuelle des Acadiens » parce qu'elle fut organisée par des Acadiens à l'intention de leurs compatriotes. En pratique, elle accepte dans ses rangs les Acadiens et ceux qui, à cause de leurs origines, résidence ou alliance, font cause commune avec eux.

Les fondateurs, des catholiques convaincus et des patriotes ardents, se rendaient compte qu'il manquait à l'Acadie une organisation nationale qui puisse assurer le progrès de son peuple. Au souci d'améliorer la situation sociale des Acadiens se rattachait celui d'améliorer leur situation économique.

Au début, il ne s'agissait pas, à proprement parler, d'une société d'assurance sur la vie. C'était plutôt une société d'entraide où les membres versaient la même contribution, sans égard à leur âge, et d'où ils retiraient les mêmes bénéfices, soit 100 \$ au décès et 5 \$ par semaine en cas de maladie.

L'assurance-vie comme moyen de progrès économique fit son apparition en 1914, mais les règlements d'alors ne prévoyaient ni valeur de rachat, ni paiement de dividendes. Graduellement, la Société augmenta le montant d'assurance accordé à une même personne. Elle mit sur le marché des contrats variés, qui répondaient à de nouveaux besoins et qui permettaient de soutenir la concurrence des compagnies plus anciennes ou plus riches.

La Société obtint sa charte civile en 1907. Après sept ans d'existence, soit en 1910, elle comptait 5 548 membres groupés dans 97 succursales. Lors du 25<sup>e</sup> anniversaire, en 1928, les effectifs se chiffraient comme suit: 300 000 \$ d'actif, 3 250 000 \$ d'assurance en cours et près de 10 000 membres groupés dans 168 succursales.

Le quart de siècle suivant fut prodigieux pour la Société. En 1953, elle fêtait ses noces d'or en inaugurant un imposant immeuble à Moncton et se réjouissait des résultats suivants: actif dépassant 10 \$ millions, plus de 68 000 membres groupés dans 225 succursales, tout près de 73 \$ millions d'assurance en vigueur.

---

<sup>1</sup> Ce texte est un extrait d'un document sans titre trouvé dans le dossier 77.1.

En 1981, selon le dernier rapport annuel dans le fonds, la Société l'Assomption possède un actif de plus de 125 \$ millions.

### **Description du fonds**

- Notes historiques
- Statuts et règlements
- Organigramme des structures administratives
- Documents légaux
- Correspondance générale
- Manuels d'instruction
- Rapports des différents comités et du personnel
- Rapports financiers
- Mémoires
- Études
- Documents concernant différentes activités
- Photos

### **Sources complémentaires**

Fonds 21	Antoine J. Léger
Fonds 24	Henri P. LeBlanc
Fonds 25	A. M. Sormany
Fonds 51	L'Évangéline
Fonds 64	Calixte F. Savoie
Fonds 82	Société l'Assomption - succursale Abbé Casgrain
Fonds 83	Société l'Assomption - succursale De Razilly
Fonds 85	Société l'Assomption - succursale Gabriel Lajeunesse
Fonds 86	Société l'Assomption - succursale Grand-Pré
Fonds 87	Société l'Assomption - succursale La Tour
Fonds 141	Euclide Daigle
Fonds 161	Monseigneur Aldéric Melanson
Fonds 304	Clarence Cormier